



## AVIS PUBLIC

### **MISE EN VENTE de terrains résidentiels par la Municipalité Croissant du Havre Saint-Paul**

La Municipalité de Saint-Paul mettra en vente huit (8) lots résidentiels localisés sur le croissant du Havre à Saint-Paul.

La mise en vente sera faite **par bloc de deux terrains sur lesquels devront obligatoirement être construits deux triplex mitoyens.**

Les personnes intéressées peuvent obtenir gratuitement les documents d'informations en s'adressant à la réception de la Mairie de Saint-Paul au 450-759-4040, poste 220, ou directement sur le site Internet de la municipalité de Saint-Paul au [www.saintpaul.quebec](http://www.saintpaul.quebec).

M. Miguel Rousseau, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, est la personne responsable de la mise en vente. Ce dernier a pour mandat de fournir toute information concernant la vente des terrains. Ainsi, toute personne intéressée doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à cette vente. M. Miguel Rousseau peut être joint à l'adresse suivante [mrousseau@saintpaul.quebec](mailto:mrousseau@saintpaul.quebec) ou au **450-759-4040, poste 232.**

Les terrains mis en vente seront identifiés sur place durant la semaine du 20 septembre 2021. La mise en vente des terrains débutera à compter de **9 heures, le mardi 19 octobre 2021.** La formule **«premier arrivé, premier servi»** sera la formule retenue sauf que, si au début de la mise en vente, un bloc de terrains est convoité par plus d'une personne, l'offre la plus élevée sera retenue. Considérant les mesures sanitaires en cours, **vous devez aviser la Municipalité de votre présence avant le lundi 18 octobre 2021 à 12 h 00 au 450-759-4040, poste 220.**

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE  
deux mille vingt et un.**

Directeur général et secrétaire-trésorier

M. Pascal Blais